

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le jeudi 14 décembre 2023 à 09h30.

Etaients présents : 9

Thierry PAUL, Caroline BOHAIN, Daniel BROOD, Charlotte RENARD, Lucas LEFEBVRE, Alice DELARUELLE, Alexandra VIS, Lucas BOUTILLIER, Loïc LALYS

Absents suppléés : 2

Jean-Gabriel DELACROY par Déborah ANGIELCZYK
Thouraya ABDELLATIF par Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Procuration : 9

Claire ROSSI donne procuration à Thierry PAUL
Julien LABIT donne procuration à Thierry PAUL
Dominique PIERRE donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Raymond RIVIERE donne procuration à Alexandra VIS
Serge BOUFFANGE donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES
Hilaire MULTON donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Sofiane CASISA donne procuration à Lucas LEFEBVRE
Camille TEMZI donne procuration à Lucas BOUTILLIER
Félix BODOULE-SOSSO donne procuration à Alice DELARUELLE

Excusés : 6

Hugo GILARDI
Roman LANIEL
Nathalie LEBAS
Aymeric BOURLEAU
Adnane AKABLI
Jérôme FORTIN
Evelyne BOURRELIER

Membres présents à titre consultatif :

Laurent POTIÉ,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Nadia SGHIR, Anne PRUVOT, Léa VOLANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 09h30.

Délibération n° 26 - 2023

Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens du jeudi 14 décembre 2023

Approbation du PV du CA du 04 juillet 2023

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

Le procès-verbal du CA du 04 juillet 2023 est approuvé.

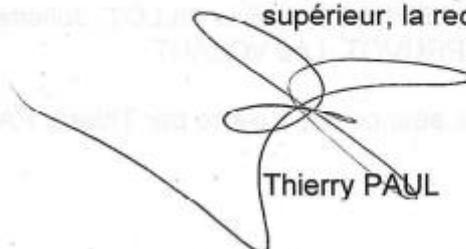
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du jeudi 14 décembre 2023

| | | |
|--------------------------|----------------------|-------------------------|
| Effectif statutaire : 28 | Décompte des votes : | Suffrages exprimés : 20 |
| Membres en exercice : 28 | Abstention : | Pour : 20 |
| Quorum : 10 | Votant : | Contre : |
| Membres présents : 11 | Blanc ou Nul : | |
| Membres représentés : 9 | | |
| Total : | | |

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 14 décembre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur délégué pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation



Thierry PAUL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le jeudi 14 décembre 2023 à 09h30.

Etai^{ent} présents : 9

Thierry PAUL, Caroline BOHAIN, Daniel BROOD, Charlotte RENARD, Lucas LEFEBVRE, Alice DELARUELLE, Alexandra VIS, Lucas BOUTILLIER, Loïc LALYS

Absents suppléés : 2

Jean-Gabriel DELACROY par Déborah ANGIELCZYK
Thouraya ABDELLATIF par Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Procuration : 9

Claire ROSSI donne procuration à Thierry PAUL
Julien LABIT donne procuration à Thierry PAUL
Dominique PIERRE donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Raymond RIVIERE donne procuration à Alexandra VIS
Serge BOUFFANGE donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES
Hilaire MULTON donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Sofiane CASISA donne procuration à Lucas LEFEBVRE
Camille TEMZI donne procuration à Lucas BOUTILLIER
Félix BODOULE-SOSSO donne procuration à Alice DELARUELLE

Excusés : 6

Hugo GILARDI
Roman LANIEL
Nathalie LEBAS
Aymeric BOURLEAU
Adnane AKABLI
Jérôme FORTIN
Evelyne BOURRELIER

Membres présents à titre consultatif :

Laurent POTIÉ,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Nadia SGHIR, Anne PRUVOT, Léa VOLANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 09h30.

Délibération n° 27 - 2023

**Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens
du jeudi 14 décembre 2023**

Approbation du PV du CA du 17 octobre 2023

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres
universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

Le procès-verbal du CA du 17 octobre 2023 est approuvé.

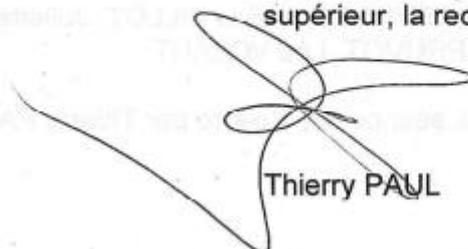
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du jeudi 14 décembre 2023

| | | |
|--------------------------|----------------------|-------------------------|
| Effectif statutaire : 28 | Décompte des votes : | Suffrages exprimés : 20 |
| Membres en exercice : 28 | Abstention : | Pour : 20 |
| Quorum : 10 | Votant : | Contre : |
| Membres présents : 11 | Blanc ou Nul : | |
| Membres représentés : 9 | | |
| Total : | | |

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 14 décembre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur délégué pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation



Thierry PAUL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le jeudi 14 décembre 2023 à 09h30.

Etaients présents : 9

Thierry PAUL, Caroline BOHAIN, Daniel BROOD, Charlotte RENARD, Lucas LEFEBVRE, Alice DELARUELLE, Alexandra VIS, Lucas BOUTILLIER, Loïc LALYS

Absents suppléés : 2

Jean-Gabriel DELACROY par Déborah ANGIELCZYK
Thouraya ABDELLATIF par Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Procurations : 10

Claire ROSSI donne procuration à Thierry PAUL
Julien LABIT donne procuration à Thierry PAUL
Dominique PIERRE donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Raymond RIVIERE donne procuration à Alexandra VIS
Serge BOUFFANGE donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES
Hilaire MULTON donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Sofiane CASISA donne procuration à Lucas LEFEBVRE
Camille TEMZI donne procuration à Lucas BOUTILLIER
Félix BODOULE-SOSSO donne procuration à Alice DELARUELLE
Evelyne BOURRELIER donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Excusés : 6

Hugo GILARDI
Roman LANIEL
Nathalie LEBAS
Aymeric BOURLEAU
Adnane AKABLI
Jérôme FORTIN
Evelyne BOURRELIER

Membres présents à titre consultatif :

Laurent POTIÉ,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Nadia SGHIR, Anne PRUVOT, Léa VOLANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 09h30.

Délibération n° 28 - 2023

Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens du jeudi 14 décembre 2023

Le budget rectificatif n°3/2023

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

Le budget rectificatif n°3/2023 est approuvé.

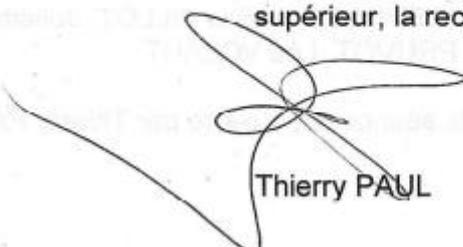
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du jeudi 14 décembre 2023

| | | |
|--------------------------|----------------------|-------------------------|
| Effectif statutaire : 28 | Décompte des votes : | Suffrages exprimés : 21 |
| Membres en exercice : 28 | Abstention : 7 | Pour : 12 |
| Quorum : 10 | Votant : | Contre : 2 |
| Membres présents : 11 | Blanc ou Nul : | |
| Membres représentés : 10 | | |
| Total : | | |

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 14 décembre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur délégué pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation



Thierry PAUL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le jeudi 14 décembre 2023 à 09h30.

Etaients présents : 9

Thierry PAUL, Caroline BOHAIN, Daniel BROOD, Charlotte RENARD, Lucas LEFEBVRE, Alice DELARUELLE, Alexandra VIS, Lucas BOUTILLIER, Loïc LALYS

Absents suppléés : 2

Jean-Gabriel DELACROY par Déborah ANGIELCZYK
Thouraya ABDELLATIF par Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Procurations : 10

Claire ROSSI donne procuration à Thierry PAUL
Julien LABIT donne procuration à Thierry PAUL
Dominique PIERRE donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Raymond RIVIERE donne procuration à Alexandra VIS
Serge BOUFFANGE donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES
Hilaire MULTON donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Sofiane CASISA donne procuration à Lucas LEFEBVRE
Camille TEMZI donne procuration à Lucas BOUTILLIER
Félix BODOULE-SOSSO donne procuration à Alice DELARUELLE
Evelyne BOURRELIER donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Excusés : 6

Hugo GILARDI
Roman LANIEL
Nathalie LEBAS
Aymeric BOURLEAU
Adnane AKABLI
Jérôme FORTIN
Evelyne BOURRELIER

Membres présents à titre consultatif :

Laurent POTIÉ,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Nadia SGHIR, Anne PRUVOT, Léa VOLANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 09h30.

Délibération n° 29 - 2023

**Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens
du jeudi 14 décembre 2023**

Le budget initial 2024

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

Le budget initial 2024 est approuvé.

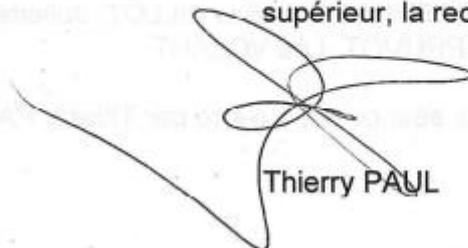
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du jeudi 14 décembre 2023

| | | |
|--------------------------|----------------------|-------------------------|
| Effectif statutaire : 28 | Décompte des votes : | Suffrages exprimés : 21 |
| Membres en exercice : 28 | Abstention : | Pour : 12 |
| Quorum : 10 | Votant : | Contre : 9 |
| Membres présents : 11 | Blanc ou Nul : | |
| Membres représentés : 10 | | |
| Total : | | |

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 14 décembre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur délégué pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation



Thierry PAUL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le jeudi 14 décembre 2023 à 09h30.

Etaients présents : 9

Thierry PAUL, Caroline BOHAIN, Daniel BROOD, Charlotte RENARD, Lucas LEFEBVRE, Alice DELARUELLE, Alexandra VIS, Lucas BOUTILLIER, Loïc LALYS

Absents suppléés : 2

Jean-Gabriel DELACROY par Déborah ANGIELCZYK
Thouraya ABDELLATIF par Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Procurations : 10

Claire ROSSI donne procuration à Thierry PAUL
Julien LABIT donne procuration à Thierry PAUL
Dominique PIERRE donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Raymond RIVIERE donne procuration à Alexandra VIS
Serge BOUFFANGE donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES
Hilaire MULTON donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Sofiane CASISA donne procuration à Lucas LEFEBVRE
Camille TEMZI donne procuration à Lucas BOUTILLIER
Félix BODOULE-SOSSO donne procuration à Alice DELARUELLE
Evelyne BOURRELIER donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Excusés : 6

Hugo GILARDI
Roman LANIEL
Nathalie LEBAS
Aymeric BOURLEAU
Adnane AKABLI
Jérôme FORTIN
Evelyne BOURRELIER

Membres présents à titre consultatif :

Laurent POTIÉ,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Nadia SGHIR, Anne PRUVOT, Léa VOLANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 09h30.

Délibération n° 30 - 2023

**Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens
du jeudi 14 décembre 2023**

La Contribution vie étudiante et de campus : Bilan

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres
universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

La contribution vie étudiante et de campus : Bilan est approuvée.

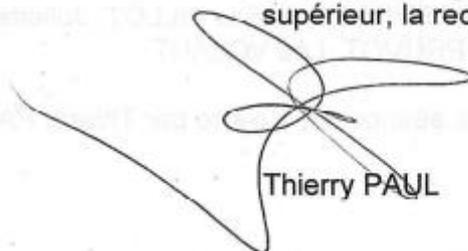
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du jeudi 14 décembre 2023

| | | |
|--------------------------|----------------------|-------------------------|
| Effectif statutaire : 28 | Décompte des votes : | Suffrages exprimés : 21 |
| Membres en exercice : 28 | Abstention : | Pour : 21 |
| Quorum : 10 | Votant : | Contre : |
| Membres présents : 11 | Blanc ou Nul : | |
| Membres représentés : 10 | | |
| Total : | | |

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 14 décembre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur délégué pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation



Thierry PAUL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le jeudi 14 décembre 2023 à 09h30.

Etaient présents : 9

Thierry PAUL, Caroline BOHAIN, Daniel BROOD, Charlotte RENARD, Lucas LEFEBVRE, Alice DELARUELLE, Alexandra VIS, Lucas BOUTILLIER, Loïc LALYS

Absents suppléés : 2

Jean-Gabriel DELACROY par Déborah ANGIELCZYK
Thouraya ABDELLATIF par Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Procuration : 10

Claire ROSSI donne procuration à Thierry PAUL
Julien LABIT donne procuration à Thierry PAUL
Dominique PIERRE donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Raymond RIVIERE donne procuration à Alexandra VIS
Serge BOUFFANGE donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES
Hilaire MULTON donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Sofiane CASISA donne procuration à Lucas LEFEBVRE
Camille TEMZI donne procuration à Lucas BOUTILLIER
Félix BODOULE-SOSSO donne procuration à Alice DELARUELLE
Evelyne BOURRELIER donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Excusés : 6

Hugo GILARDI
Roman LANIEL
Nathalie LEBAS
Aymeric BOURLEAU
Adnane AKABLI
Jérôme FORTIN
Evelyne BOURRELIER

Membres présents à titre consultatif :

Laurent POTIÉ,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Nadia SGHIR, Anne PRUVOT, Léa VOLANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 09h30.

Délibération n° 31 - 2023

Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens du jeudi 14 décembre 2023

La Contribution vie étudiante et de campus : Programmation 2024

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

La contribution vie étudiante et de campus : Programmation 2024 est approuvée.

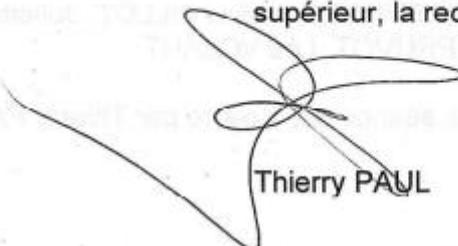
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du jeudi 14 décembre 2023

| | | |
|--------------------------|----------------------|-------------------------|
| Effectif statutaire : 28 | Décompte des votes : | Suffrages exprimés : 21 |
| Membres en exercice : 28 | Abstention : 2 | Pour : 19 |
| Quorum : 10 | Votant : | Contre : |
| Membres présents : 11 | Blanc ou Nul : | |
| Membres représentés : 10 | | |
| Total : | | |

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 14 décembre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur délégué pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation



Thierry PAUL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le jeudi 14 décembre 2023 à 09h30.

Etaient présents : 9

Thierry PAUL, Caroline BOHAIN, Daniel BROOD, Charlotte RENARD, Lucas LEFEBVRE, Alice DELARUELLE, Alexandra VIS, Lucas BOUTILLIER, Loïc LALYS

Absents supplés : 2

Jean-Gabriel DELACROY par Déborah ANGIELCZYK
Thouraya ABDELLATIF par Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Procuration : 10

Claire ROSSI donne procuration à Thierry PAUL
Julien LABIT donne procuration à Thierry PAUL
Dominique PIERRE donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Raymond RIVIERE donne procuration à Alexandra VIS
Serge BOUFFANGE donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES
Hilaire MULTON donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Sofiane CASISA donne procuration à Lucas LEFEBVRE
Camille TEMZI donne procuration à Lucas BOUTILLIER
Félix BODOULE-SOSSO donne procuration à Alice DELARUELLE
Evelyne BOURRELIER donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Excusés : 6

Hugo GILARDI
Roman LANIEL
Nathalie LEBAS
Aymeric BOURLEAU
Adnane AKABLI
Jérôme FORTIN
Evelyne BOURRELIER

Membres présents à titre consultatif :

Laurent POTIÉ,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Nadia SGHIR, Anne PRUVOT, Léa VOLANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 09h30.

Délibération n° 32 - 2023

**Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens
du jeudi 14 décembre 2023**

La Contribution vie étudiante et de campus : Règlement intérieur

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres
universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

La contribution vie étudiante et de campus : Règlement intérieur est approuvée.

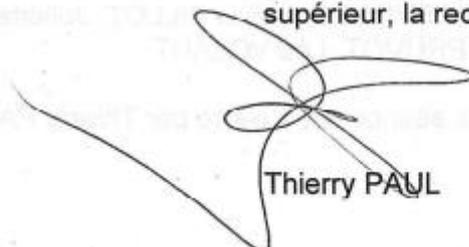
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du jeudi 14 décembre 2023

| | | |
|--------------------------|----------------------|-------------------------|
| Effectif statutaire : 28 | Décompte des votes : | Suffrages exprimés : 21 |
| Membres en exercice : 28 | Abstention : 1 | Pour : 12 |
| Quorum : 10 | Votant : | Contre : 8 |
| Membres présents : 11 | Blanc ou Nul : | |
| Membres représentés : 10 | | |
| Total : | | |

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 14 décembre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur délégué pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation



Thierry PAUL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le jeudi 14 décembre 2023 à 09h30.

Etaient présents : 9

Thierry PAUL, Caroline BOHAIN, Daniel BROOD, Charlotte RENARD, Lucas LEFEBVRE, Alice DELARUELLE, Alexandra VIS, Lucas BOUTILLIER, Loïc LALYS

Absents suppléés : 2

Jean-Gabriel DELACROY par Déborah ANGIELCZYK
Thouraya ABDELLATIF par Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Procuration : 10

Claire ROSSI donne procuration à Thierry PAUL
Julien LABIT donne procuration à Thierry PAUL
Dominique PIERRE donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Raymond RIVIERE donne procuration à Alexandra VIS
Serge BOUFFANGE donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES
Hilaire MULTON donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Sofiane CASISA donne procuration à Lucas LEFEBVRE
Camille TEMZI donne procuration à Lucas BOUTILLIER
Félix BODOULE-SOSSO donne procuration à Alice DELARUELLE
Evelyne BOURRELIER donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Excusés : 6

Hugo GILARDI
Roman LANIEL
Nathalie LEBAS
Aymeric BOURLEAU
Adnane AKABLI
Jérôme FORTIN
Evelyne BOURRELIER

Membres présents à titre consultatif :

Laurent POTIÉ,
Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS,
Nadia SGHIR, Anne PRUVOT, Léa VOLANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 09h30.

Délibération n° 33 - 2023

**Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens
du jeudi 14 décembre 2023**

La Contribution vie étudiante et de campus : Projets supérieurs à 20 000 euros – Cellule écoute psychologique

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

La Contribution vie étudiante et de campus : Projets supérieurs à 20 000 euros – Cellule écoute psychologique est approuvée

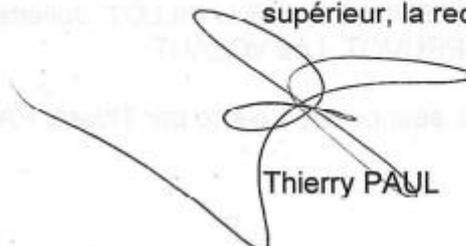
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du jeudi 14 décembre 2023

| | | |
|--------------------------|----------------------|-------------------------|
| Effectif statutaire : 28 | Décompte des votes : | Suffrages exprimés : 21 |
| Membres en exercice : 28 | Abstention : 2 | Pour : 19 |
| Quorum : 10 | Votant : | Contre : |
| Membres présents : 11 | Blanc ou Nul : | |
| Membres représentés : 10 | | |
| Total : | | |

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 14 décembre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur délégué pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation



Thierry PAUL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le jeudi 14 décembre 2023 à 09h30.

Etaient présents : 9

Thierry PAUL, Caroline BOHAIN, Daniel BROOD, Charlotte RENARD, Lucas LEFEBVRE, Alice DELARUELLE, Alexandra VIS, Lucas BOUTILLIER, Loïc LALYS

Absents suppléés : 2

Jean-Gabriel DELACROY par Déborah ANGIELCZYK
Thouraya ABDELLATIF par Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Procuration : 10

Claire ROSSI donne procuration à Thierry PAUL
Julien LABIT donne procuration à Thierry PAUL
Dominique PIERRE donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Raymond RIVIERE donne procuration à Alexandra VIS
Serge BOUFFANGE donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES
Hilaire MULTON donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Sofiane CASISA donne procuration à Lucas LEFEBVRE
Camille TEMZI donne procuration à Lucas BOUTILLIER
Félix BODOULE-SOSSO donne procuration à Alice DELARUELLE
Evelyne BOURRELIER donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Excusés : 6

Hugo GILARDI
Roman LANIEL
Nathalie LEBAS
Aymeric BOURLEAU
Adnane AKABLI
Jérôme FORTIN
Evelyne BOURRELIER

Membres présents à titre consultatif :

Laurent POTIÉ,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Nadia SGHIR, Anne PRUVOT, Léa VOLANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 09h30.

Délibération n° 34 - 2023

**Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens
du jeudi 14 décembre 2023**

**La Contribution vie étudiante et de campus : Projets supérieurs à 20 000 euros – Ateliers
Amiens**

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres
universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

**La Contribution vie étudiante et de campus : Projets supérieurs à 20 000 euros – Ateliers
Amiens est approuvée**

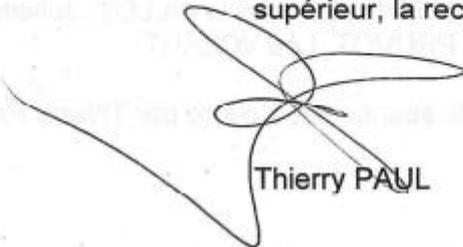
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du jeudi 14 décembre 2023

| | | |
|--------------------------|----------------------|-------------------------|
| Effectif statutaire : 28 | Décompte des votes : | Suffrages exprimés : 21 |
| Membres en exercice : 28 | Abstention : 2 | Pour : 19 |
| Quorum : 10 | Votant : | Contre : |
| Membres présents : 11 | Blanc ou Nul : | |
| Membres représentés : 10 | | |
| Total : | | |

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et
affichée.

Fait à Amiens, le 14 décembre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur délégué pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation



Thierry PAUL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le jeudi 14 décembre 2023 à 09h30.

Etaient présents : 9

Thierry PAUL, Caroline BOHAIN, Daniel BROOD, Charlotte RENARD, Lucas LEFEBVRE, Alice DELARUELLE, Alexandra VIS, Lucas BOUTILLIER, Loïc LALYS

Absents suppléés : 2

Jean-Gabriel DELACROY par Déborah ANGIELCZYK
Thouraya ABDELLATIF par Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Procuration : 10

Claire ROSSI donne procuration à Thierry PAUL
Julien LABIT donne procuration à Thierry PAUL
Dominique PIERRE donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Raymond RIVIERE donne procuration à Alexandra VIS
Serge BOUFFANGE donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES
Hilaire MULTON donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Sofiane CASISA donne procuration à Lucas LEFEBVRE
Camille TEMZI donne procuration à Lucas BOUTILLIER
Félix BODOULE-SOSSO donne procuration à Alice DELARUELLE
Evelyne BOURRELIER donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Excusés : 6

Hugo GILARDI
Roman LANIEL
Nathalie LEBAS
Aymeric BOURLEAU
Adnane AKABLI
Jérôme FORTIN
Evelyne BOURRELIER

Membres présents à titre consultatif :

Laurent POTIÉ,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Nadia SGHIR, Anne PRUVOT, Léa VOLANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 09h30.

Délibération n° 35 - 2023

Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens du jeudi 14 décembre 2023

La Contribution vie étudiante et de campus : Projets supérieurs à 20 000 euros – Festitude 2024

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

La Contribution vie étudiante et de campus : Projets supérieurs à 20 000 euros – Festitude 2024 est approuvée

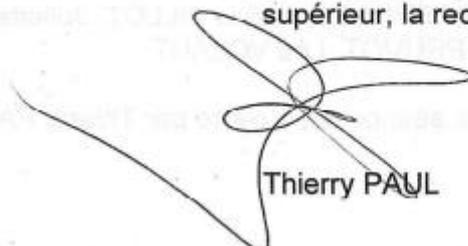
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du jeudi 14 décembre 2023

| | | |
|--------------------------|----------------------|-------------------------|
| Effectif statutaire : 28 | Décompte des votes : | Suffrages exprimés : 21 |
| Membres en exercice : 28 | Abstention : 2 | Pour : 19 |
| Quorum : 10 | Votant : | Contre : |
| Membres présents : 11 | Blanc ou Nul : | |
| Membres représentés : 10 | | |
| Total : | | |

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 14 décembre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur délégué pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation



Thierry PAUL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le jeudi 14 décembre 2023 à 09h30.

Etai^ent présents : 9

Thierry PAUL, Caroline BOHAIN, Daniel BROOD, Charlotte RENARD, Lucas LEFEBVRE, Alice DELARUELLE, Alexandra VIS, Lucas BOUTILLIER, Loïc LALYS

Absents suppléés : 2

Jean-Gabriel DELACROY par Déborah ANGIELCZYK
Thouraya ABDELLATIF par Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Procuration : 10

Claire ROSSI donne procuration à Thierry PAUL
Julien LABIT donne procuration à Thierry PAUL
Dominique PIERRE donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Raymond RIVIERE donne procuration à Alexandra VIS
Serge BOUFFANGE donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES
Hilaire MULTON donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Sofiane CASISA donne procuration à Lucas LEFEBVRE
Camille TEMZI donne procuration à Lucas BOUTILLIER
Félix BODOULE-SOSSO donne procuration à Alice DELARUELLE
Evelyne BOURRELIER donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Excusés : 6

Hugo GILARDI
Roman LANIEL
Nathalie LEBAS
Aymeric BOURLEAU
Adnane AKABLI
Jérôme FORTIN
Evelyne BOURRELIER

Membres présents à titre consultatif :

Laurent POTIÉ,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Nadia SGHIR, Anne PRUVOT, Léa VOLANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 09h30.

Délibération n° 36 - 2023

**Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens
du jeudi 14 décembre 2023**

La Contribution vie étudiante et de campus : Projets supérieurs à 20 000 euros – Concert JAE 2024

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

La Contribution vie étudiante et de campus : Projets supérieurs à 20 000 euros – Concert JAE 2024 est approuvée

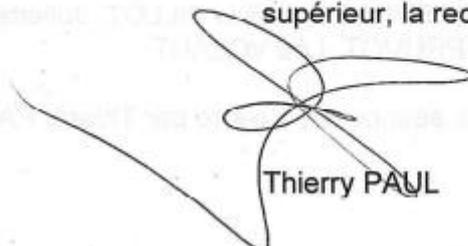
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du jeudi 14 décembre 2023

| | | |
|--------------------------|----------------------|-------------------------|
| Effectif statutaire : 28 | Décompte des votes : | Suffrages exprimés : 21 |
| Membres en exercice : 28 | Abstention : 3 | Pour : 18 |
| Quorum : 10 | Votant : | Contre : |
| Membres présents : 11 | Blanc ou Nul : | |
| Membres représentés : 10 | | |
| Total : | | |

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 14 décembre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur délégué pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation



Thierry PAUL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le jeudi 14 décembre 2023 à 09h30.

Etaients présents : 9

Thierry PAUL, Caroline BOHAIN, Daniel BROOD, Charlotte RENARD, Lucas LEFEBVRE, Alice DELARUELLE, Alexandra VIS, Lucas BOUTILLIER, Loïc LALYS

Absents suppléés : 2

Jean-Gabriel DELACROY par Déborah ANGIELCZYK
Thouraya ABDELLATIF par Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Procurations : 10

Claire ROSSI donne procuration à Thierry PAUL
Julien LABIT donne procuration à Thierry PAUL
Dominique PIERRE donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Raymond RIVIERE donne procuration à Alexandra VIS
Serge BOUFFANGE donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES
Hilaire MULTON donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Sofiane CASISA donne procuration à Lucas LEFEBVRE
Camille TEMZI donne procuration à Lucas BOUTILLIER
Félix BODOULE-SOSSO donne procuration à Alice DELARUELLE
Evelyne BOURRELIER donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Excusés : 6

Hugo GILARDI
Roman LANIEL
Nathalie LEBAS
Aymeric BOURLEAU
Adnane AKABLI
Jérôme FORTIN
Evelyne BOURRELIER

Membres présents à titre consultatif :

Laurent POTIÉ,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Nadia SGHIR, Anne PRUVOT, Léa VOLANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 09h30.

Délibération n° 37 - 2023

**Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens
du jeudi 14 décembre 2023**

La Contribution vie étudiante et de campus : Projets supérieurs à 20 000 euros – Operation Local Food

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

La Contribution vie étudiante et de campus : Projets supérieurs à 20 000 euros – Operation Local Food est approuvée

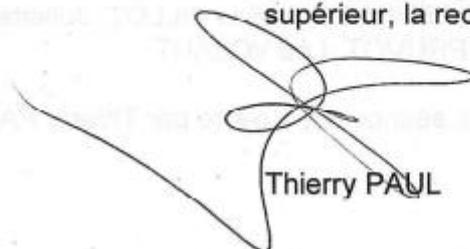
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du jeudi 14 décembre 2023

| | | |
|--------------------------|----------------------|-------------------------|
| Effectif statutaire : 28 | Décompte des votes : | Suffrages exprimés : 21 |
| Membres en exercice : 28 | Abstention : 2 | Pour : 19 |
| Quorum : 10 | Votant : | Contre : |
| Membres présents : 11 | Blanc ou Nul : | |
| Membres représentés : 10 | | |
| Total : | | |

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 14 décembre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur délégué pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation



Thierry PAUL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le jeudi 14 décembre 2023 à 09h30.

Etaient présents : 9

Thierry PAUL, Caroline BOHAIN, Daniel BROOD, Charlotte RENARD, Lucas LEFEBVRE, Alice DELARUELLE, Alexandra VIS, Lucas BOUTILLIER, Loïc LALYS

Absents supplés : 2

Jean-Gabriel DELACROY par Déborah ANGIELCZYK
Thouraya ABDELLATIF par Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Procuration : 10

Claire ROSSI donne procuration à Thierry PAUL
Julien LABIT donne procuration à Thierry PAUL
Dominique PIERRE donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Raymond RIVIERE donne procuration à Alexandra VIS
Serge BOUFFANGE donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES
Hilaire MULTON donne procuration à Déborah ANGIELCZYK
Sofiane CASISA donne procuration à Lucas LEFEBVRE
Camille TEMZI donne procuration à Lucas BOUTILLIER
Félix BODOULE-SOSSO donne procuration à Alice DELARUELLE
Evelyne BOURRELIER donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Excusés : 6

Hugo GILARDI
Roman LANIEL
Nathalie LEBAS
Aymeric BOURLEAU
Adnane AKABLI
Jérôme FORTIN
Evelyne BOURRELIER

Membres présents à titre consultatif :

Laurent POTIÉ,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Nadia SGHIR, Anne PRUVOT, Léa VOLANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 09h30.

Délibération n° 38 - 2023

Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens du jeudi 14 décembre 2023

Charte numérique

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

La charte numérique est approuvée

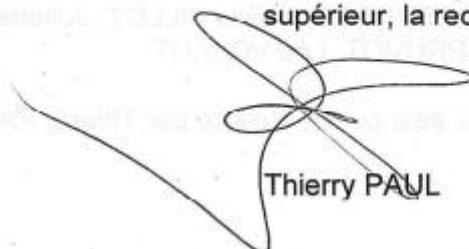
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du jeudi 14 décembre 2023

| | | |
|--------------------------|----------------------|-------------------------|
| Effectif statutaire : 28 | Décompte des votes : | Suffrages exprimés : 21 |
| Membres en exercice : 28 | Abstention : | Pour : 21 |
| Quorum : 10 | Votant : | Contre : |
| Membres présents : 11 | Blanc ou Nul : | |
| Membres représentés : 10 | | |
| Total : | | |

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 14 décembre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur délégué pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation



Thierry PAUL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le jeudi 14 décembre 2023 à 09h30.

Etaient présents : 9

Thierry PAUL, Caroline BOHAIN, Daniel BROOD, Charlotte RENARD, Lucas LEFEBVRE, Alice DELARUELLE, Alexandra VIS, Lucas BOUTILLIER, Loïc LALYS

Absents suppléés : 1.

Thouraya ABDELLATIF par Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Procuration : 8

Claire ROSSI donne procuration à Thierry PAUL
Julien LABIT donne procuration à Thierry PAUL
Raymond RIVIERE donne procuration à Alexandra VIS
Serge BOUFFANGE donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES
Sofiane CASISA donne procuration à Lucas LEFEBVRE
Camille TEMZI donne procuration à Lucas BOUTILLIER
Félix BODOULE-SOSSO donne procuration à Alice DELARUELLE
Evelyne BOURRELIER donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Excusés : 6

Hugo GILARDI
Roman LANIEL
Nathalie LEBAS
Aymeric BOURLEAU
Adnane AKABLI
Jérôme FORTIN
Evelyne BOURRELIER

Membres présents à titre consultatif :

Laurent POTIÉ,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Nadia SGHIR, Anne PRUVOT, Léa VOLANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 09h30.

Délibération n° 39 - 2023

Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens du jeudi 14 décembre 2023

Charte numérique

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

La charte numérique est approuvée

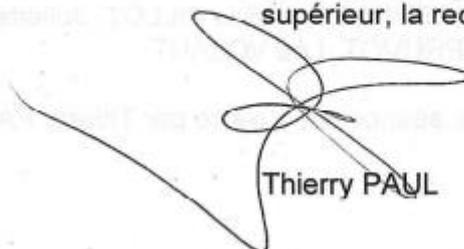
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du jeudi 14 décembre 2023

| | | |
|--------------------------|----------------------|-------------------------|
| Effectif statutaire : 28 | Décompte des votes : | Suffrages exprimés : 18 |
| Membres en exercice : 28 | Abstention : | Pour : 18 |
| Quorum : 10 | Votant : | Contre : |
| Membres présents : 10 | Blanc ou Nul : | |
| Membres représentés : 8 | | |
| Total : | | |

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 14 décembre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur délégué pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation



Thierry PAUL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le jeudi 14 décembre 2023 à 09h30.

Etaient présents : 9

Thierry PAUL, Caroline BOHAIN, Daniel BROOD, Charlotte RENARD, Lucas LEFEBVRE, Alice DELARUELLE, Alexandra VIS, Lucas BOUTILLIER, Loïc LALYS

Absents suppléés : 1

Thouraya ABDELLATIF par Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Procuration : 8

Claire ROSSI donne procuration à Thierry PAUL
Julien LABIT donne procuration à Thierry PAUL
Raymond RIVIERE donne procuration à Alexandra VIS
Serge BOUFFANGE donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES
Sofiane CASISA donne procuration à Lucas LEFEBVRE
Camille TEMZI donne procuration à Lucas BOUTILLIER
Félix BODOULE-SOSSO donne procuration à Alice DELARUELLE
Evelyne BOURRELIER donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Excusés : 6

Hugo GILARDI
Roman LANIEL
Nathalie LEBAS
Aymeric BOURLEAU
Adnane AKABLI
Jérôme FORTIN
Evelyne BOURRELIER

Membres présents à titre consultatif :

Laurent POTIÉ,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Nadia SGHIR, Anne PRUVOT, Léa VOLANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 09h30.

Délibération n° 40 - 2023

**Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens
du jeudi 14 décembre 2023**

Convention d'agrément du restaurant de Creil

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres
universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

La convention d'agrément du restaurant de Creil est approuvée

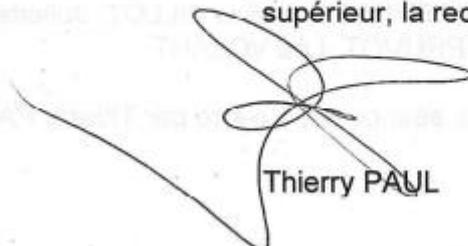
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du jeudi 14 décembre 2023

| | | |
|--------------------------|----------------------|-------------------------|
| Effectif statutaire : 28 | Décompte des votes : | Suffrages exprimés : 18 |
| Membres en exercice : 28 | Abstention : | Pour : 18 |
| Quorum : 10 | Votant : | Contre : |
| Membres présents : 10 | Blanc ou Nul : | |
| Membres représentés : 8 | | |
| Total : | | |

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 14 décembre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur délégué pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation



Thierry PAUL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le jeudi 14 décembre 2023 à 09h30.

Etaient présents : 9

Thierry PAUL, Caroline BOHAIN, Daniel BROOD, Charlotte RENARD, Lucas LEFEBVRE, Alice DELARUELLE, Alexandra VIS, Lucas BOUTILLIER, Loïc LALYS

Absents suppléés : 1

Thouraya ABDELLATIF par Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Procuration : 8

Claire ROSSI donne procuration à Thierry PAUL
Julien LABIT donne procuration à Thierry PAUL
Raymond RIVIERE donne procuration à Alexandra VIS
Serge BOUFFANGE donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES
Sofiane CASISA donne procuration à Lucas LEFEBVRE
Camille TEMZI donne procuration à Lucas BOUTILLIER
Félix BODOULE-SOSSO donne procuration à Alice DELARUELLE
Evelyne BOURRELIER donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Excusés : 6

Hugo GILARDI
Roman LANIEL
Nathalie LEBAS
Aymeric BOURLEAU
Adnane AKABLI
Jérôme FORTIN
Evelyne BOURRELIER

Membres présents à titre consultatif :

Laurent POTIÉ,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Nadia SGHIR, Anne PRUVOT, Léa VOLANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 09h30.

Délibération n° 41 - 2023

**Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens
du jeudi 14 décembre 2023**

Maîtrise des risques

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

Le plan de maîtrise des risques est approuvé.

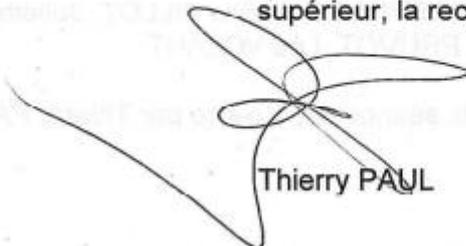
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du jeudi 14 décembre 2023

| | | |
|--------------------------|----------------------|-------------------------|
| Effectif statutaire : 28 | Décompte des votes : | Suffrages exprimés : 18 |
| Membres en exercice : 28 | Abstention : | Pour : 18 |
| Quorum : 10 | Votant : | Contre : |
| Membres présents : 10 | Blanc ou Nul : | |
| Membres représentés : 8 | | |
| Total : | | |

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 14 décembre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur délégué pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation


Thierry PAUL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le jeudi 14 décembre 2023 à 09h30.

Etaient présents : 9

Thierry PAUL, Caroline BOHAIN, Daniel BROOD, Charlotte RENARD, Lucas LEFEBVRE, Alice DELARUELLE, Alexandra VIS, Lucas BOUTILLIER, Loïc LALYS

Absents suppléés : 1

Thouraya ABDELLATIF par Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Procuration : 8

Claire ROSSI donne procuration à Thierry PAUL
Julien LABIT donne procuration à Thierry PAUL
Raymond RIVIERE donne procuration à Alexandra VIS
Serge BOUFFANGE donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES
Sofiane CASISA donne procuration à Lucas LEFEBVRE
Camille TEMZI donne procuration à Lucas BOUTILLIER
Félix BODOULE-SOSSO donne procuration à Alice DELARUELLE
Evelyne BOURRELIER donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Excusés : 6

Hugo GILARDI
Roman LANIEL
Nathalie LEBAS
Aymeric BOURLEAU
Adnane AKABLI
Jérôme FORTIN
Evelyne BOURRELIER

Membres présents à titre consultatif :

Laurent POTIÉ,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Nadia SGHIR, Anne PRUVOT, Léa VOLANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 09h30.

Délibération n° 42 - 2023

**Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens
du jeudi 14 décembre 2023**

Remise gracieuse

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

La remise gracieuse est approuvée

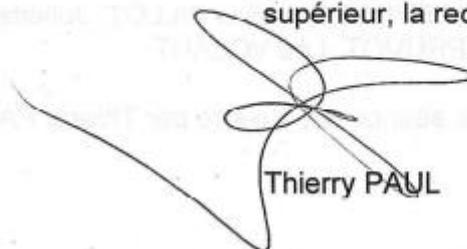
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du jeudi 14 décembre 2023

| | | |
|--------------------------|----------------------|-------------------------|
| Effectif statutaire : 28 | Décompte des votes : | Suffrages exprimés : 18 |
| Membres en exercice : 28 | Abstention : | Pour : 18 |
| Quorum : 10 | Votant : | Contre : |
| Membres présents : 10 | Blanc ou Nul : | |
| Membres représentés : 8 | | |
| Total : | | |

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 14 décembre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur délégué pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation



Thierry PAUL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80000 Amiens, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le jeudi 14 décembre 2023 à 09h30.

Etaient présents : 9

Thierry PAUL, Caroline BOHAIN, Daniel BROOD, Charlotte RENARD, Lucas LEFEBVRE, Alice DELARUELLE, Alexandra VIS, Lucas BOUTILLIER, Loïc LALYS

Absents suppléés : 1

Thouraya ABDELLATIF par Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Procuration : 8

Claire ROSSI donne procuration à Thierry PAUL
Julien LABIT donne procuration à Thierry PAUL
Raymond RIVIERE donne procuration à Alexandra VIS
Serge BOUFFANGE donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES
Sofiane CASISA donne procuration à Lucas LEFEBVRE
Camille TEMZI donne procuration à Lucas BOUTILLIER
Félix BODOULE-SOSSO donne procuration à Alice DELARUELLE
Evelyne BOURRELIER donne procuration à Maylis JEANNEST-DE-GYVES

Excusés : 6

Hugo GILARDI
Roman LANIEL
Nathalie LEBAS
Aymeric BOURLEAU
Adnane AKABLI
Jérôme FORTIN
Evelyne BOURRELIER

Membres présents à titre consultatif :

Laurent POTIÉ,

Invités : Carole HOLLEVILLE, Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Nadia SGHIR, Anne PRUVOT, Léa VOLANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 09h30.

Délibération n° 43 - 2023

**Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens
du jeudi 14 décembre 2023**

Admission en non-valeur

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

L'admission en non-valeur est approuvée

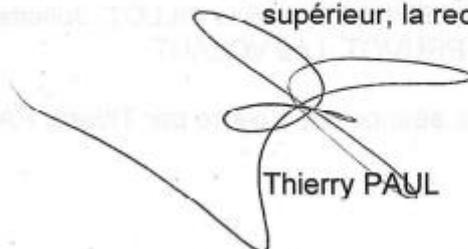
Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du jeudi 14 décembre 2023

| | | |
|--------------------------|----------------------|-------------------------|
| Effectif statutaire : 28 | Décompte des votes : | Suffrages exprimés : 18 |
| Membres en exercice : 28 | Abstention : | Pour : 18 |
| Quorum : 10 | Votant : | Contre : |
| Membres présents : 10 | Blanc ou Nul : | |
| Membres représentés : 08 | | |
| Total : | | |

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 14 décembre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur délégué pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation



Thierry PAUL